

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Portail Droit

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) (28128)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 28%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) (28128)	Jury option Santé	Tous les candidats	10	347	345	137	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) (28128)	Jury option Santé	Tous les candidats	Féminin	262	261	110	10	100 %
			Masculin	85	84	27	0	0 %
			Total	347	345	137	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) (28128)	Jury option Santé	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	11	11	0	0	0 %
				Sans mention	82	82	19	2	20 %
				AB	79	79	53	3	30 %
				B	42	42	38	2	20 %
				TB	17	17	16	3	30 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	232	232	127	10	100 %
	Baccalauréat Technologique			Échec au bac	4	4	0	0	
				Sans mention	34	34	0	0	
				AB	27	27	2	0	
				B	10	10	2	0	
				TB	4	4	4	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	79	79	8	0	
				Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	0	0
				Sans mention	8	8	0	0	
				AB	14	14	0	0	
				B	6	6	1	0	
				TB	1	1	1	0	
				Total	30	30	2	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	0	0
				AB	1	0	0	0	
				Total	2	1	0	0	
				Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	3	0	0
				B	1	0	0	0	
				Total	4	3	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) (28128)	Jury option Santé	Tous les candidats	En terminale	276	276	128	10	100 %
			En réorientation	24	23	4	0	0 %
			Non scolarisés	36	35	5	0	0 %
			Scolarité étrangère	6	6	0	0	0 %
			Autres	5	5	0	0	0 %
			Total	347	345	137	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) (28128)	Jury option Santé	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	42	42	29	1
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	35	35	20	1
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	30	30	15	0
			Autres doublettes	106	106	59	8
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) (28128)	Jury option Santé	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	19,7 %	19,7 %	23,6 %	10 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	16,4 %	16,4 %	16,3 %	10 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	14,1 %	14,1 %	12,2 %	0 %
		Autres doublettes	49,8 %	49,8 %	48 %	80 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Le niveau en français, en compétences littéraires et argumentaires en 1re et en Terminale : - Pour 50%, notes de français obtenues en première y compris au bac de français et pour 50%, notes obtenues en Histoire-Géographie, philosophie et des options en lien avec la filière demandée	Essentiel
	Résultats académiques	Les notes de contrôle continu des trois trimestres de 1ère et des deux premiers de terminale sont prises en compte à la même hauteur que les notes des épreuves terminales du baccalauréat. o - Lorsqu'il n'y a pas d'épreuve terminale 100% contrôle continu. o - Bonus pour les options littéraires.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avoir de bonnes capacités de rédaction et d'analyse à l'écrit et d'expression à l'oral. Préparation d'un bac général avec option SVT ou Physique ou mathématiques	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Implication-Autonomie et investissement : Avis et appréciations de l'équipe pédagogique (relevés de notes et fiche avenir)	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La motivation du candidat et son aptitude à savoir l'exprimer et la rattacher à un projet de formation cohérent-Projet de formation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	L'ouverture du candidat sur le monde, sa sensibilité aux enjeux sociaux et son implication - Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

347 dossiers de candidature ont été examinés cette année par la commission. La commission procède en trois étapes :

1. En premier lieu, la commission écarte les dossiers non conformes, notamment ceux qui relèvent de la procédure Etudes en France/Campus France.
2. En second lieu, la commission étudie les dossiers incomplets qui ne disposent pas de note globale. 40 dossiers ont été examinés manuellement pour attribuer une note conforme aux attendus nationaux ; en l'absence de tout élément permettant d'évaluer le niveau de ces candidats, ils ont été placés en fin de classement.
3. En troisième lieu, un traitement algorithmique permet à la commission, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, d'attribuer une note globale et d'effectuer un classement des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En raison des exigences propres aux études juridiques, il est fortement recommandé aux lycéens d'obtenir d'excellents résultats dans les matières littéraires, notamment le français, la HGGSP, la HLP et les SES. Ces disciplines développent les compétences d'analyse, de rédaction et d'argumentation indispensables à la réussite en droit.

Afin de favoriser la réussite du plus grand nombre, les candidats issus de filières technologiques ou professionnelles sont admis en première année de Licence avec aménagement des cours, comprenant l'obligation de suivre le tutorat ainsi qu'un cours de linguistique.

Par ailleurs, **une dictée et un test de culture générale sont organisés au cours de la première semaine de la rentrée**. Il est conseillé aux étudiants de s'y préparer en amont. En fonction des résultats obtenus, certains pourront également bénéficier d'un aménagement pédagogique (tutorat obligatoire et suivi du cours de linguistique).

Signature :

Yvan AUGUET,

Président de l'établissement Université de Perpignan

Via Domitia